

Présentation

Stéphane BIKIALO et Julien RAULT

Bien davantage que la signification ou la fonction grammaticale, c'est l'histoire qui s'est sédimentée dans les signes de ponctuation et qui, figée et parcourue d'un léger frisson, jette un œil au-dehors par chacun d'entre-eux.

Adorno, *Mots de l'étranger et autres essais. Notes sur la littérature II*

C'est de cette sédimentation que traitera ce dossier sur quelques imaginaires de la ponctuation dans le discours littéraire depuis la fin du XIX^e siècle. Que vise-t-on par la notion d'« imaginaire » et quels sont les « imaginaires » retenus? « Imaginaires de la ponctuation » permet de rappeler qu'il s'agira ici de parler de ponctuation à partir des représentations que véhiculent (explicitement ou non) les textes, les œuvres, les auteurs convoqués¹. Ce choix heuristique peut sembler évident, mais il est nécessaire pour la ponctuation qui forme, plus que d'autres peut-être, un sujet de commentaires épilinguistiques de tous ordres – subjectifs, normatifs, etc. – lesquelles inspiraient déjà à Buffier, au XVIII^e siècle, ces remarques : « il est très difficile ou même impossible de faire sur la ponctuation un système juste et dont tout le monde convienne ; soit à cause de la variété infinie qui se rencontre dans la manière dont les phrases et les

1. La notion est empruntée à A.-M. Houdebine, qui définit l'imaginaire linguistique comme « ce rapport des sujets parlant à la langue » (en l'occurrence à la ponctuation), dans son « avant-propos » à *L'Imaginaire linguistique* (dir. A.-M. Houdebine-Gravaud, L'Harmattan, 2002, p. 11.

mots peuvent être arrangés ; soit à cause des idées différentes que chacun se forme à cette occasion »².

Il y a, dans la gravure choisie en couverture du présent volume³, un certain nombre d'éléments particulièrement éloquents au regard de ce qui pourrait constituer un imaginaire de la ponctuation – ne serait-ce que dans la contradiction entre l'image photographique où point l'énigme et le bref texte didactique qui vient la ponctuer, en forme d'évidence, d'autorité normative : « je vais vous faire un cours de ponctuation / Sachez donc écouter dans le plus grand silence, / Je ferai de mon mieux et vous préviens d'avance / Que je ne permettrai *point d'interrogation!* » Un point d'interrogation. Relié à un corps. Un regard porté vers le lecteur. Un sourire énigmatique, un index tendu. Un point d'interrogation comme un point de départ vers cette tentative d'approcher l'imaginaire des signes de ponctuation, à explorer tant du côté des usages que du côté des discours épilinguistiques : quel rapport entretenons-nous – nous lecteurs, nous scripteurs ordinaires ou auteurs – avec la ponctuation ? Qu'est-ce qui sous-tend nos usages, nos discours, nos représentations ?

Parmi les grands paradigmes autour desquels se cristallisent les représentations de la ponctuation, nous souhaitons ici mettre en évidence quelques-uns des aspects les plus récurrents et, sans doute, les plus essentiels. L'imaginaire littéraire, variété de l'imaginaire linguistique mais fondamental dans la formation du sentiment de la langue (Gilles Siouffi), témoigne aussi d'un dialogue avec les conceptions discursives dominantes, comme ont pu le montrer les travaux de Jacques Dürrenmatt, ou encore ceux de Jacques-Philippe Saint-Gérand, croisant, dans une orientation volontiers épistémologique, perspective linguistique et perspective socio-historique.

L'imaginaire de la ponctuation se comprend à l'aune d'une fonction primordiale qui serait celle de la circonscription. Les signes de ponctuation hiérarchisent et ordonnent, incarnent une norme destinée à régler (à mettre en texte) l'inépuisable du discours (Orlandi), ce qui les rapproche de l'ordre du discours : la ponctuation devient alors « un système répressif, sournois, qui prétend mettre de l'ordre (un ordre fait) dans l'espace d'une liberté »⁴. Les discours épilinguistiques sur la ponctuation attestent

-
2. Buffier, *Grammaire françoise sur un plan nouveau* (1709), cité par J. Dürrenmatt, *La Ponctuation*, Ophrys, 2015, p. 11.
 3. Et dont la trouvaille est due à Sylvie Vignes, que nous remercions, pour cela, mais plus généralement pour la qualité du suivi éditorial, patience comprise.
 4. Geneviève Serreau, citée dans Lorenceau A., « La ponctuation chez les écrivains d'aujourd'hui », *Langue française*, n° 45, 1980, p. 95.

d'un imaginaire fondé sur l'assimilation à une procédure de contrôle interne, liée à celle de l'« ordre du discours ». La ponctuation ne relève pas de l'ordre des choses, mais bien de l'ordre du discours, comme en témoigne cet extrait de *L'Acacia* de Claude Simon :

De sorte que plus tard, quand il essaya de raconter ces choses, il se rendit compte qu'il avait fabriqué au lieu de l'informe, de l'invertébré, une relation d'événements telle qu'un esprit normal, c'est-à-dire celui de quelqu'un qui a dormi dans un lit, s'est levé, lavé, habillé, nourri, pouvait la constituer après coup, à froid, conformément à un usage établi de sons et de signes convenus, c'est-à-dire suscitant des images à peu près nettes, ordonnées, distinctes les unes des autres, tandis qu'à la vérité cela n'avait ni formes définies, ni noms, ni adjectifs, ni sujets, ni compléments, ni ponctuation (en tout cas pas de points), ni exacte temporalité, ni sens⁵.

La ponctuation administre « l'informe » et donne une ossature (textuelle) à « l'invertébré ». Elle structure, elle organise, elle ordonne. Ces fonctions participent d'un imaginaire qui peut renvoyer à la procédure de contrôle d'un ordre du discours, entre « loi et emportement transgresseur », « discours normal », « ordre normatif intériorisé », « limite », « censure » et « cadre » ; autant d'éléments qui reviennent dans les réponses données par plusieurs écrivains contemporains à la question suivante : *La ponctuation est-elle pour vous d'abord liée à « l'ordre du discours » (règles, normes, contraintes syntaxiques et discursives) ou à « l'inquiétude du discours » (Foucault) ?*⁶

MICHEL DEGUY

Ordre et inquiétude ne sont pas dissociables ; s'ils sont distinguables. Ordre dans l'inquiétude ; anxiété de l'ordre ; « intranquillité ». La loi et l'emportement transgresseur (« le soulèvement ») ; la norme et l'exception qui la fraye ; la contrainte (toutes les « censures », extérieures, psychiques-psychanalytiques, et intermédiaires), où s'invente la liberté de penser... qui désire la liberté d'expression. *Les* libertés et *la* liberté ; indivises dans leur mouvement, leur histoire, leur maïeutique réciproque... La question est, comme toujours, celle de la limite à l'illimitation ; et donc de l'*autolimitation* (Soljenitsyne). Platon : « péras apeiron diôkei ».

5. C. Simon, *L'Acacia*, Minuit, 1989, p. 286.

6. L'enquête d'où sont extraites ces réponses a été réalisée par S. Bikialo et J. Rault auprès d'une cinquantaine d'auteur.e.s contemporain.e.s entre 2013 et 2015. Une synthèse de l'enquête paraîtra dans un volume de la revue *LINX* (2015), versant linguistique de la réflexion sur l'imaginaire de la ponctuation menée dans ce volume.

FRANÇOIS CUSSET

Elle relève plutôt d'un ordre normatif intériorisé, mais ces règles étant impossibles à fixer (relatives à un état de la langue, à un style, au statut des textes, à un référent dans l'histoire littéraire aussi) elles débouchent sur une normativité fuyante, ou impossible, qui oui, « inquiète » le texte : il y a des virgules indécidables, la règle m'en semblant illogique, et en même temps mon (contre-)usage illégitime – mais peut-être est-ce dans ce genre d'incertitude qu'on s'approprie son texte, et la langue...

Michel Deguy et François Cusset soulignent différemment l'intériorisation de cet imaginaire normatif véhiculé par la ponctuation. Pour les deux auteurs, l'inquiétude, l'intranquillité est en lien direct avec ces normes intériorisées. Antoine Emaz, reprenant la notion de liberté à l'instar de M. Deguy, pense les différences d'emploi en termes de genres de discours (littéraires) et de contextes d'emploi (prose normale et prose poétique), variations que Lydie Salvayre identifie, elle, au niveau diachronique :

ANTOINE EMAZ

Si j'emploie en prose le système normal des pauses, c'est bien un discours « normal » que je vise. La ponctuation devient comme invisible, elle est où on l'attend et fait son travail de marqueur syntaxique, de clarification. Si je passe à prose avec tirets seuls, prose non ponctuée ou vers libre, c'est autre chose, sans doute un signal de poésie, en tout cas d'une autre saisie du langage avec une fonction qui n'est pas celle de la communication quotidienne. Pour autant, je ne sais pas si je parlerais d'« inquiétude », plutôt de liberté. J'indique des silences, oui, mais de façon souple, élastique, selon le lecteur. À lui de s'approprier et interpréter ma musique : il n'y a pas de valeur étalon pour la longueur d'un blanc en poésie.

LYDIE SALVAYRE

Il me semble que chez les classiques, le respect des règles du discours est total. Il faut que le texte soit clair, lisible, rigoureux, raisonnable. L'émotion maîtrisée. Pas de débordement. Pas d'emphase. Et la ponctuation est là pour cadrer les intempérances de tous ordres. Elle limite, elle cadre, elle censure ce qui ne doit pas se dire.

Avec les romantiques, une nouvelle ponctuation apparaît, dans un discours qui cherche à exprimer l'inquiétude, l'indicible, les affres du moi, les émotions, la joie ou la colère, tout ce qui surgit et qu'on n'attendait pas, tout qui excède la raison, tout ce qui est brimé par le social (pour aller vite). J'ai le sentiment que, dans un cas comme dans l'autre, l'usage de la ponctuation est éminemment politique.

La littérature contemporaine brouille les pistes et puise à l'une et à l'autre des deux propositions, mais son usage de la ponctuation dit toujours quelque chose de la politique du texte.

Longtemps la ponctuation a été exclusivement perçue du côté de ce que Louise Desbrusses nomme ici des « bonnes manières », des règles typographiques et normatives, et ce n'est que récemment – fin du XIX^e siècle – que se généralise une manière « esthétique » d'envisager la ponctuation⁷. Ainsi, les présentes contributions intéressent aussi bien la mise-en-texte du discours – la ponctuation est un processus de « textualisation du discours », « liant le réel discursif à l'imaginaire textuel » et peut se comprendre comme « le lieu où le sujet travaille ses points de subjectivation, laissant les traces de la façon dont il interprète » (Orlandi, 2007) – que la mise-en-œuvre du texte – elle apparaît comme « le lieu par excellence où se devinerait la *trace* individuelle qui constitue le texte en œuvre » (Dürrenmatt, 1998) – ou encore l'œuvre elle-même, dans une ponctuation conçue comme élargie (à la mise en page, à l'œuvre).

La ponctuation dans le discours littéraire se lie indissociablement, selon des préoccupations esthétiques, idéologiques, au discours intérieur, à l'articulation de la voix et du silence. Au corps. À la relation de l'espace et du temps, à la (dis)continuité d'un rythme, d'un flux. Le présent volume sera ainsi organisé autour de ces trois imaginaires fondamentaux : imaginaires de l'endophasie, imaginaires du corps, imaginaires du continu et du discontinu.

Dans un premier temps, nous avons fait le choix d'envisager les usages singuliers qui émergent à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, dans l'écriture de l'endophasie ; la ponctuation exhibe bien cette inquiétude du discours, tout en ordonnant une autre forme de rapport au savoir et au monde. **Romain Enriquez** montre ainsi comment les signes de ponctuation deviennent, au moment où certains écrivains revendiquent une ponctuation subjective et où la lecture devient plus volontiers silencieuse et personnelle (1850-1900), des éléments de subversion des catégories traditionnelles de la fiction (raison, sujet, récit, discours, texte). Ce mouvement de subversion esthétique et épistémologique ne peut se comprendre qu'à l'aune des problématiques de l'inconscient dans lesquelles les différents signes (points d'exclamation et de suspension, parenthèses, pointillés) apparaissent comme autant de tentatives d'expression et de transcription d'un discours intérieur soumis à de nouveaux impératifs de mise en forme. L'imaginaire de la ponctuation se lie alors à tout un imaginaire de

7. Isabelle Serça fait à la fois l'histoire et la démonstration par les œuvres de cette *Esthétique de la ponctuation* (Gallimard, 2012).

l'endophasie ; à partir d'un corpus limité au début du xx^e siècle (1920-1940), **Frédéric Martin-Achard** met en évidence cette relation étroite, du point de vue du rythme, du non-langagier, de la simultanéité des contenus mentaux, dans la recherche de transcription d'un discours intérieur, recherche oscillant entre la discontinuité marquée par la surponctuation et le continu, le flux, dont procéderait la déponctuation. L'investissement de certains enjeux spécifiques invitent alors à ne pas négliger la dimension graphique, spatiale, et imposent de prendre en considération une ponctuation visuelle de la conscience. Cette ponctuation visuelle de la conscience, **Julien Rault** l'appréhende à partir d'un signe paradoxal qui semble synthétiser de nombreux aspects, symbolisant assez bien le balancement, dans l'imaginaire de la ponctuation, entre deux extrémités, entre les deux grandes dimensions que sont l'oralité et le discours intérieur, la corporéité et l'inconscient. Le point de suspension, si l'on en croit deux des modes de discours privilégiés pour son intervention – d'un côté l'extériorité (les paroles rapportées, proférées : un corps qui parle) et de l'autre l'intériorité (monologue intérieur : un discours en formation, un processus) – illustre bien ces deux enjeux distincts, dont les motifs peuvent se comprendre et se rejoindre à travers le signifié envisagé pour ce signe singulier de l'*ailleurs* : la latence. Le point de suspension nous invite alors à opérer, dans la *discontinuité* de ces trois points espacés comme dans le *continuum* de ces trois points reliés horizontalement, un glissement de l'intériorité au corps, du psychologique au physiologique.

Donnant à entrevoir, la ponctuation érotise et humanise la langue. Sans elle, les signes manquent de caractère. Elle les dote d'une psychologie, voire d'un tempérament. Ils sont inquiets, turbulents, hypocrites, décidés, pondérés ou volages (Maulpoix, 1988 : 105)

Le rapport de la ponctuation au corps – illustré sur la couverture par cette main saisissant le point d'interrogation – est fondamental. La ponctuation fait corps avec le texte, elle met en texte le corps, « l'érotise ». Le phonocentrisme longtemps dominant dans les discours linguistiques sur la ponctuation a très certainement contribué à la prégnance d'un imaginaire du corps ; la ponctuation, disait Nina Catach en 1980, est « la voix et le geste » et atteste que « nous parlons avec autre chose que les mots, avec nos poumons, nos mains, tout notre corps »⁸. L'imaginaire du corps occupe ainsi une place considérable dans le métadiscours analogique sur la ponctuation, chaque signe pouvant être l'objet d'une représentation métaphorique physiologique, y compris dans le discours des spécialistes de la langue (Point d'exclamation tel un index dressé chez Adorno, guillemets

8. Catach N, « La Ponctuation », *Langue française*, n° 45, 1980, p. 5.

« cicatrices » d'Antoine Compagnon, parenthèses et notes de bas de page en forme de « greffe », etc.⁹). La ponctuation est bien une « physique de l'écriture et de la lecture »¹⁰, qui se place « au plus près du corps de chair »¹¹. **Marie Reverdy** s'intéresse à la ponctuation théâtrale (de Patrick Kerman en particulier) et analyse le lien toujours problématique entre la diction, le souffle et les signes de ponctuation. Le texte théâtral contemporain, désireux de se placer au plus près du corps, peut « mettre en crise » le système de la ponctuation en éliminant l'ensemble des signes traditionnels – témoignant d'un rapport conflictuel de la ponctuation noire à la question de la respiration et du corps – au profit d'une expressivité « didascalique » qui passe par le caractère gras, le blanc ou encore la barre oblique. **Stéphane Bikialo** s'entretient avec **Louise Desbrusses** autour de l'idée de la ponctuation comme lieu d'émergence, trace du corps qui écrit. Repartant de la « vilisibilité » (Anis, 1983) des textes de Louise Desbrusses (en particulier les textes « Du corps (&) de l'écrit » publiés dans la revue *Inculte*), ils évoquent la dimension musicale (la ponctuation comme « partition » confiée au lecteur), le rôle des parenthèses dans *L'Argent, l'urgence* (POL, 2006) ainsi que le rapport entre ponctuation (écrite, forcément) et oralisation, lecture, performance. Écrire en partant du corps, c'est aussi n'en faire qu'à sa tête, ponctuer en ne se limitant pas aux imaginaires normatifs, ce qui amène L. Desbrusses à s'interroger sur la dimension politique de la ponctuation. **Claudia Desblaches** s'intéresse à l'imaginaire – sexualisé – de la ponctuation dans un usage littéraire singulier, celui de E.E. Cummings, usage allant du blanc à la virgule, en passant par les parenthèses et les points d'exclamation (« point de jouissance »). Cette analyse révèle une attention très nette portée à la forme matérielle des différents signes de ponctuation, rendant justice au signifiant graphique. Les topogrammes (Anis) deviennent, dans la poétique de Cummings, des alphagrammes, insérés dans les mots au même titre que les lettres. Ce qui a pour corollaire d'activer une dimension pour ainsi dire pictogrammatique, au plus près du corps, rappelant ce que

-
9. Adorno Th., « Les Mots de l'étranger et autres essais », Notes sur la littérature II, éditions de la maison des Sciences de l'homme, coll. « philia », 2004, p. 42. Compagnon A., *La Seconde main ou le travail de la citation*, Seuil, 1979, p. 31-32. Pétilion-Boucheron S., *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, Paris, Éditions Peeters Louvain, 2002, p. 128. Lefebvre J., *La note comme greffe typographique : étude linguistique et discursive*, Thèse de doctorat non-publiée, Sciences du langage, sous la direction de J. Authier-Revuz, 2007, p. 68.
 10. Meschonnic H., « La Ponctuation, graphie du temps et de la voix », *La Licorne*, n° 52, 2000, p. 289-293, p. 289.
 11. Bikialo S., « Le rivage de signes. Remarques sur la ponctuation et l'ailleurs », *L'Information grammaticale*, n° 102, juin 2004, p. 24.

Gaëtan Brulotte a pu appeler notamment des « érogrammes »¹². L'article s'attache à montrer, dans une poétique singulière, le rapport intimement charnel entre les vocables et les signes de ponctuation, dans l'abolition des espaces conventionnelles notamment, créant un effet de proximité, tendant à « obscéniser » les marques de ponctuation habituelles.

L'iconicité des signes de ponctuation¹³ invite à ne pas négliger la propriété spatiale de l'écrit : la ponctuation participe à l'organisation visuelle, à l'échelle du mot, de la phrase ou du texte et engendre un sentiment linguistique qui renvoie à l'appréhension du continu et du discontinu, au mouvement de l'écriture et à l'organisation du texte. Certaines pratiques d'auteurs (contemporains ici), déjouant les attentes en mettant en avant le fragmentaire et la découpe, mettent ainsi en évidence l'association étroite de la ponctuation à un rôle de structuration, d'ordonnement et de hiérarchisation et, ce faisant, révèlent les traces d'une posture tout à fait idéologique. **Martine Motard-Noar** s'attache ainsi à décrire la fonction de l'astérisque chez Pascal Quignard, signe qui relève de la ponctuation supra-phrastique, s'inscrit dans le genre du fragment, et met en scène un double mouvement, entre isolement et articulation. La question du blanc est également centrale et convoque l'idée de « béance » ou de « perte », notions fondamentales chez Quignard : « Les astérisques forment un système de balisage de la béance » et mettent en spectacle le texte, depuis sa béance, son vide. **Isabelle Serça**, dans « la ponctuation est l'anatomie du langage », repart de la métaphore « anatomique » présente à la fois chez les imprimeurs de G. Sand en 1876 et dans *Réparer les vivants* (2014) de Maylis de Kérangal ; elle montre comment la ponctuation, envisagée du côté de l'« anatomie » (« dissection »), met en jeu à la fois la phrase comme corps vivant et comme mouvement et coupures. L'auteure évoque en particulier ces imaginaires du flux et du discontinu liés au tiret et à ses différents emplois, chez M. de Kérangal, après une mise en perspective chez Proust, Simon, Gracq et Quignard. **Elisa Tonani**, dans une réflexion prenant appui sur l'écart par rapport à la norme, propose de parcourir la littérature italienne contemporaine, à partir de la « ponctuation qui se montre ». En décrivant les différentes inscriptions syntaxiques des signes de ponctuation, elle met en évidence des phénomènes d'articulation fondés sur une dimension bien plus émotive que logique ou grammaticale, renouant ainsi avec des usages précédant le grand mouvement

12. Brulotte G., *Oeuvres de chair. Figures du discours érotiques*, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, 1998.

13. Sur laquelle insiste J. Dürrenmatt, dans *La Ponctuation*, Ophrys, 2015, p. 64-65.

la singularité de chaque œuvre. Rendue ainsi visible, la ponctuation exhibe le mouvement dans la textualité, un mouvement linéaire, qui est aussi un mouvement tendu vers l'extériorité, vers autrui. La multitude des signes forme un ensemble de signaux adressés au lecteur. Autant de virgules, de point d'interrogation, de parenthèses qui apparaissent, pour reprendre la célèbre métaphore d'Adorno, comme autant de panneaux de circulation¹⁶. Car le geste ponctuant a sans doute, comme imaginaire primordial ou central, l'imaginaire de l'autre, du lecteur supposé, imaginé, qu'il faut guider, orienter, satisfaire (logiquement, graphiquement, rythmiquement ; etc.). Ponctuer est un « geste auguste » au sens où le propose Éric Chevillard : « Quant à moi c'est très simple autant le dire d'un trait je ponctue pour autrui cet éventuel lecteur par compassion humanité pure bonté d'âme c'est un geste auguste »¹⁷. Qu'on se rappelle Mallarmé qui, dans sa préface au *Coup de dés*, indiquait que le blanc – la ponctuation blanche, de la page – permet de « maintenir le lecteur en haleine, avec appel à sa puissance d'enthousiasme ».

BIBLIOGRAPHIE

- Anis Jacques, 1983, « Vilisibilité du texte poétique », *Langue française* n° 59, Larousse, p. 88-102.
- Anis J. (avec J.-L. Chiss et C. Puech) (1988), *L'Écriture : théories et descriptions*, éditions Universitaires.
- Anis J. (2004), « Les linguistes français et la ponctuation », *L'Information grammaticale* n° 102, p. 5-10.
- Artières Ph. (2013), *La Police de l'écriture. L'invention de la délinquance graphique (1852-1945)*, La Découverte.
- Bikialo S. (2004), « Le rivage des signes. Remarques sur la ponctuation et l'ailleurs », *L'Information grammaticale*, n° 102.
- Bikialo S. et Rault J. (2015), « Ponctuation, rythme et espace graphique », dans *La Ponctuation : signes et fonctions* (dir. S. Pétilion et F. Rinck), Lambert Lucas (à paraître).
- Bordas E. (2008), « Style ». *Un mot et des discours*, Kimé.

16. Adorno Th., « Signes de ponctuation », *Mots de l'étranger et autres essais, Notes sur la littérature II*, éditions de la maison des sciences de l'homme, coll. « philia », (1958-1965), 2004.

17. Chevillard E., « Un geste auguste », *La Ponctuation, La Licorne*, n° 52, Maison des sciences de l'homme et de la société, Poitiers, 2000, p. 5. Il y revient dans Le Désordre Azerty « lorsque la vitesse est trouvée la ponctuation donne des informations précieuses sur ce point c'est l'auteur qui bat la mesure mais ensuite après trois pages quand le lecteur est dans son élément et va bon train qu'elle disparaisse d'un coup de gomme » (Minuit, 2014, p. 178).

- Canut C. (1997), « Proposition théorique pour une analyse de l'activité épilinguistique », dans *Actes du XVI^e congrès international des linguistes*, (éd. B. Caron), Oxford, Elsevier Sciences.
- Canut C. (2007), « L'épilinguistique en question, dans *Les Linguistes et la norme* » (dir. G. Siouffi et A. Steuckardt), Berne, Peter Lang, coll. sciences pour la communication, p. 49-72.
- Dauvois N, Dürrenmatt J. (dir) (2011), *La Ponctuation à la Renaissance*, Classiques Garnier.
- Drillon J. (1991), *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, « Tel ».
- Dufour Ph. (2004), *La Pensée romanesque du langage*, Seuil.
- Dürrenmatt J. (1998), *Bien coupé mal cousu. De la ponctuation et de la division du texte romantique*, PUV.
- Dürrenmatt J. (dir.) (2000), *La Ponctuation, La Licorne*, n° 52, MSHS, Université de Poitiers.
- Dürrenmatt J. (2015), *La Ponctuation*, Ophrys.
- Foucault M. (1971), *L'Ordre du discours*, Gallimard, 1971.
- Goody J. (1979), *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Minuit.
- Jenny L. (2012), « Mises au point », dans *Critique* n° 785, Minuit, p. 821-830.
- Lignereux C., Piat J. (dir) (2009), *Une langue à soi. Propositions*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Meschonnic H. (1982), *Critique du rythme. Anthropologie historique du langage*, Verdier.
- Orlandi E. (2007), « Un point c'est tout », dans *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Philippe G., Piat J. (2009), *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Fayard.
- Philippe G. (2013), *Le Rêve du style parfait*, PUF.
- Rannoux C. (2004), *Les Fictions du journal littéraire. Paul Léautaud, Jean Malaquais, Renaud Camus*, Droz.
- Rault J. (2014), « De la "ause" à la "valeur" en langue : grammaticalisation des signes de ponctuation ? », *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Université libre de Berlin, 19-24 Juillet 2014.
- Riffaud A. (2007), *La Ponctuation dans le théâtre imprimé au xvii^e siècle*, Droz.
- Saint-Gérand J.-Ph. (1993), *Morales du style*, Presses Universitaires de Toulouse-Le Mirail.
- Sarfati G.-E. (1997), *Éléments d'analyse du discours*, Armand Colin, coll. « 128 », 2005.
- Serça I. (2012), *Esthétique de la ponctuation*, Gallimard.

Siouffi G. (2010), « La “langue littéraire” au tournant du siècle : d’une paradoxale survie », *La Langue littéraire à l’aube du xx^e siècle*, (dir. C. Narjoux C.), Presses Universitaires de Dijon.

Siouffi G., (dir.) (2012), *Sentiment de la langue et diachronie*, *Revue de linguistique française diachronique*, Presses de l’Université Paris-Sorbonne.

Tournier C. (1980), « Histoire des idées sur la ponctuation, des débuts de l’imprimerie jusqu’à nos jours », *Langue française*, n° 45.